



Loü petit'Caouïmontais

N°40

MAI 2019

Mairie

Ouverture du lundi au vendredi de

8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h

Fermé le mercredi et jeudi matin

☎ 05.53.93.64.08

☎ 05.53.93.49.47

Courriel :

communedecaumont-47@wanadoo.fr

Site : www.caumont-sur-garonne.fr

L'EDITO DU MAIRE

Après avoir profité du soleil partout en France, mais aussi à CAUMONT pour celles et ceux qui n'ont pu partir, il est effectivement temps de rentrer.

Avec les beaux jours de printemps reviennent les fleurs qui vont égayer jardins et espaces publics de notre commune, c'est aussi le temps de la mise en œuvre du budget qui permet d'assurer les services et le développement harmonieux de Caumont.

L'ambition de la municipalité est de faire bénéficier d'équipements à tous les âges de la vie et de mener à bien les activités et les projets pour notre village, qui contribueront au mieux vivre ensemble et favoriseront la qualité de vie.

Les chantiers en cours ou à venir traduisent cette volonté, notamment ceux concernant l'Urbanisme et l'école ainsi que l'embellissement de vos voiries.

Aujourd'hui, après l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) très gros chantier qui, je sais fera des mécontents parmi vous, puisque des terrains constructibles ce jour ne le seront plus demain, mais vous avez été invités à participer à la réunion et aux permanences publiques tenues par le Cabinet PLANED pour échanger sur le projet. De plus, une enquête publique vous permettra à nouveau de vous exprimer. Deuxième gros chantier : l'école. Les travaux sont commencés pour le bien-être de nos enfants : ces travaux ont une durée approximative de quatre mois, et devraient être terminés pour la rentrée de Septembre.

Ce bulletin d'informations, trait d'union entre l'équipe municipale et les Caumontais, vous fait régulièrement découvrir les projets et événements qui se déroulent. Il retrace nos actions à votre service avec des zooms sur certaines thématiques importantes de la vie municipale. Notre gestion a tenu compte du contexte difficile dans lequel nous vivons, réduire nos dépenses partout où c'est possible, économiser l'énergie par la baisse de puissance de l'éclairage public, compenser la baisse des recettes provenant de l'Etat, tout en continuant de remplir nos objectifs de mandat, c'est très compliqué mais nous y parviendrons en nous appuyant sur trois piliers forts :

- stabilité des taux communaux d'imposition durant le mandat
- maîtriser les dépenses de fonctionnement
- maîtriser la dette

C'est bien ensemble, tous ensemble, autour de l'intérêt général que nous inscrivons notre ambition de servir.

Bonne lecture et bel été à toutes et tous.

Le Maire
Pierre IMBERT

MANIFESTATIONS A VENIR

14/06/2019

Kermesse des écoles

29/06/2019

Rassemblement des 2CV

14/09/2019

**Animation dans le village par le
Deuch Caumont Club
Et
Caumont et son Histoire**

LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/11/18 : Conseil Municipal extraordinaire

1. Travaux école :

Le dossier suit son cours, le permis de construire a été déposé.

2. Renouvellement des plantations :

Monsieur Michel BROUSSE expose aux élus que diverses plantes sont mortes dans les espaces verts communaux (sécheresse, dégradations). Les élus disponibles se réuniront vendredi 16 novembre pour effectuer les travaux de plantation des boutures de bergénia.

3. Nouveau périmètre Eau 47 :

Transfert des compétences Eau Potable, assainissement Collectif et/ou Assainissement non collectif à Eau 47. Les élus acceptent à l'unanimité ces modifications.

4. Mise en place du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) :

L'offre de VGA est retenue.

Séance du 17/12/18 :

1 Travaux école : choix des bureaux : étude géotechnique ; mission SPS ; contrôle technique des constructions.

2 Révision du zonage d'Assainissement des Eaux Usées :

Dans le cadre de l'élaboration du PLU et de la modification du zonage, le Schéma d'Assainissement est devenu obsolète. Une demande de révision a donc été formulée auprès d'Eau47. Le nouveau schéma proposé par Eau47 est accepté à l'unanimité par les élus.

3. Agenda d'Accessibilité :

Monsieur le Maire propose aux élus de demander le concours de VGA et de déposer ensuite l'Agenda d'Accessibilité auprès de la DDT 47 et de la commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées son Agenda d'Accessibilité Programmée dit « de patrimoine ».

4 Défibrillateur

Monsieur le Maire repose la question sur l'achat d'un défibrillateur. Les élus acceptent le principe d'équiper la commune d'un appareil. Une recherche de financeurs sera effectuée.

Séance du 15/03/19

1. Diffusion du Bilan d'Activité VGA.
2. Présentation du bilan du SCOT qui devient le Syndicat Mixte V36 par Christian CHEVANNE.
3. Présentation de l'Assemblée Générale du Canal des 2 Mers par Christian CHEVANNE.
4. Présentation et vote des comptes administratifs et de gestion 2018

▪ Fonctionnement :

Dépenses : 395 931,44 €

Recettes : 451 879,71 €

Excédent : 55 948,07 € avec un résultat reporté de 32 829,49 €

▪ Investissement :

Dépenses : 53 946,93 €

Recettes : 55 756,59 €

Excédent : 1 809,66 € avec un résultat reporté de - 34 188,28 €

Soit un excédent global de **23 569,65 €**.

Les comptes de gestion et administratif 2018 sont approuvés.

4 Travaux école

Les dossiers pour le marché sont en ligne sur la plateforme demat-ampa. La fin du dépôt des offres est fixée au samedi 23 mars à 18 h (recevables uniquement par dématérialisation selon la réglementation en vigueur) L'ouverture des plis aura lieu le lundi 25 mars à 9h.

5 Avenant n°1 réunions supplémentaires du PLU

Dans le cadre de l'élaboration du PLU, il s'avère que toutes les réunions prévues initialement au marché ont été réalisées, or pour finaliser le projet il manque 8 réunions soit 7 réunions communes à 100 € et 1 réunion individuelle à 500 € soit un montant total de 1 440 € TTC.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

6 Adhésion convention au système Everyone d'alerte téléphonique en cas de crues

Le coût annuel est de 0.90 € par habitant.

7 Questions diverses :

M. le Maire donne le bilan d'activité de l'Agence Postale de 2018. Une fréquentation en constante hausse est soulignée

La Commission Communale des Impôts a eu lieu le 07 février 2019 en présence de Monsieur JOSEPH, géomètre du cadastre. Une révision du barème des catégories 7 et 8 sera demandée.

Séance du 02/04/19

1. Analyse des offres du marché public de l'école :

M. le Maire explique aux élus que l'analyse des offres n'est pas terminée car certaines offres ont dû être approfondies et d'autres ont donné lieu à négociations.

2. Opposition à encaissement des recettes des ventes de bois par ONF en lieu et place des communes.

3. Le point sur le PLU

La 3^{ème} réunion publique aura lieu le **Mercredi 24 avril 2019 à 20 h Salle de la Mâte à Tonneins.**

Jeudi 25 avril 2019 à 8h30 : dernière réunion interne à Caumont pour contrôler le dossier.

Samedi 11 mai 2019 : permanence publique (du cabinet) au Mas d'Agenais, uniquement sur rendez-vous (10 mn), de 09 h à 13h. Les rendez-vous sont à prendre à la Mairie du Mas d'Agenais (05 53 89 58 37).

Séance du 11/04/19

1. Choix des entreprises pour les travaux de l'école

M. le Maire présente aux élus l'analyse des offres initiales puis le résultat des négociations et demande de pièces complémentaires. Les élus entérinent les choix de la commission.

2. Extension du périmètre et actualisation des compétences transférées à Eau47 :

Entrée de la commune de Calonges dans ce nouveau périmètre.

3. Questions diverses :

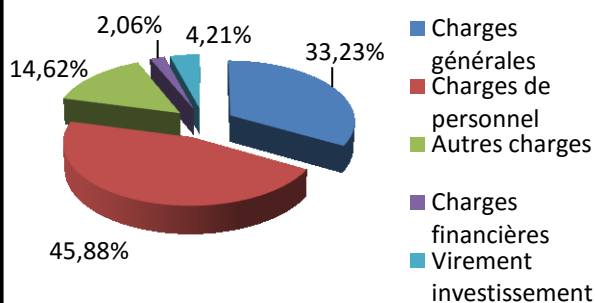
Travaux de terrassement en cours à l'aire de camping-car.

Demande de stationnement pour des commerces ambulants (poulets rôtis, pizzas). Les élus sont favorables à de telles activités sur la Place Saint Germain.

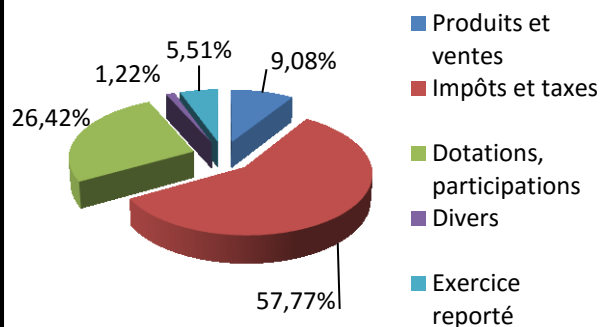
BUDGET 2019

Section de fonctionnement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 427 533 €

Dépenses

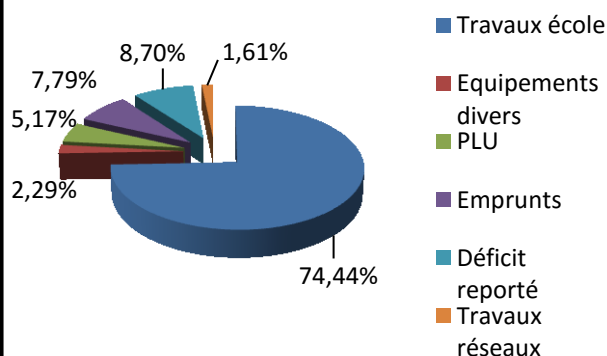


Recettes

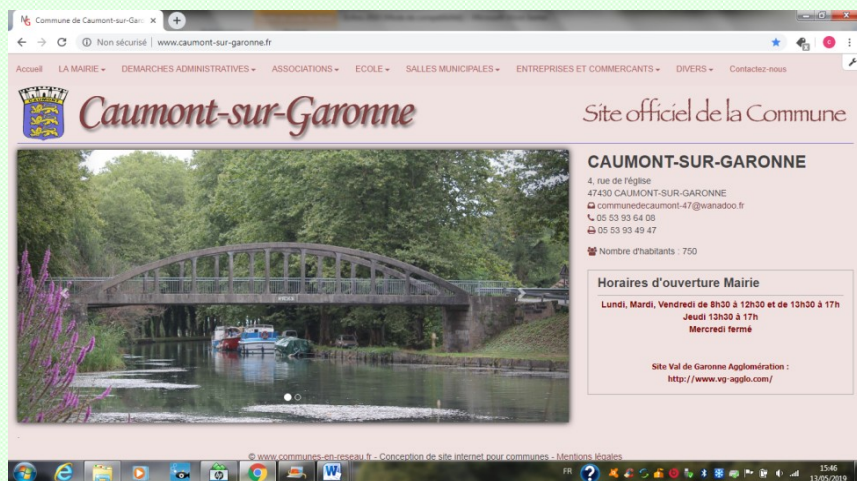
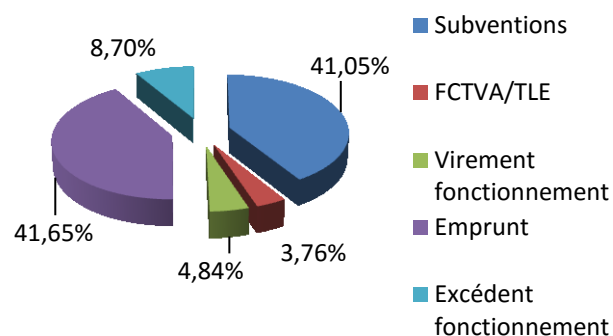


Section d'investissement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 372 114 €

Dépenses



Recettes



Notre site communal a fait « peau neuve », venez le découvrir sur <http://.caumont-sur-garonne.fr>

ETAT CIVIL

Règlement sur la protection des données personnelles (RGPD)

Le But de la RGPD est de protéger les données personnelles des citoyens européens comme leurs noms, âges, adresses IP, historiques de navigation, mails, qui sont très facilement accessibles. Des tierces personnes peuvent donc étudier vos données et les utiliser de façon plus ou moins malveillante.

C'est pourquoi le Règlement Général pour la Protection des Données personnelles (RGPD) a été adopté par l'Union européenne. Les acteurs concernés comme les entreprises, les associations... devront non seulement s'assurer de la sécurité du traitement des données personnelles, mais également de pouvoir prouver leur respect à cette mesure. Le RGPD est depuis appliqué le 25 mai 2018.

Pour cette raison, nous ne pouvons plus publier la rubrique Etat Civil dans notre Petit Caumontais.

PLU Plan Local d'Urbanisme



Le Point sur :

Phase 3 : Orientation d'Aménagement et Programmation :

Cette phase, qui a déterminé le zonage et le Règlement touche à sa fin.

En effet, le travail du cabinet est terminé, le bilan de concertation se clôturera le 28 mai 19 à Lagruère, par la

réunion de présentation du projet aux Personnes Publiques Associées.

Une réunion publique a eu lieu le 24 avril 19 à Tonneins et des permanences publiques ont été réalisées par le Cabinet Planed les 3 et 11 mai 19 à Tonneins et au Mas d'Agenais afin de permettre aux administrés de s'informer et d'exposer leurs questions.

Le Conseil Municipal arrêtera dans le courant du mois de juin le projet de PLU, qui sera transmis aux Personnes Publiques Associées pour avis.

La mairie saisira le Tribunal administratif pour la désignation d'un commissaire-enquêteur qui interviendra lors de l'enquête publique.

LES ASSOCIATIONS



La fin de l'année scolaire approche pour les enfants du RPI mais également pour l'Association des Parents d'Élèves.

Cette année l'association a déjà bien travaillé, mais elle a encore besoin de vous.

Projet financé :

Financement du spectacle de Noël et des cadeaux

Aide au financement de la sortie scolaire des CM1/CM2

Projets à venir :

Aide au financement des sorties de fin d'année des autres classes

Manifestations passées :

- Vente de chocolats pour Noël
- Carnaval des écoles et son repas
- Loto des écoles

Manifestation à venir :

Kermesse des écoles : le **14 juin 2019** à la salle des fêtes de Caumont/Garonne (repas et tirage de tombola).

L'association accueille des bénévoles tout au long de l'année, et vous pouvez la contacter par mail à l'adresse suivante : ape.caumont.ste.marthe@gmail.com.



ASSOCIATION CAUMONT ET SON HISTOIRE

Les membres de l'association se sont retrouvés le samedi 16 mars 2019, dans les locaux de la maison du patrimoine, pour la 19^{ème} assemblée générale.

Le bureau est reconduit dans sa totalité : Président : Christian Chevanne, vice présidents : Dominique Cartron, Sylvie Schwartz, Alain Mimaut, trésorier : Jacques Relion, trésorier adjoint : Eric Estrabeaud, Secrétaire : Valérie Netto, secrétaire adjointe : Viviane Royer.

Quelques points forts de l'année 2018 :

Le samedi 26 mai : Journée Henry IV avec nos amis de l'ARAH (Association de Recherches Historiques et Archéologiques du Pays de La Force). Au programme : Repas « poule au pot » suivi d'une visite du Moulin des Tours de Barbaste et d'une balade historique dans la cité royale de Nérac avec le raconteur de Pays Guy Planès.



Participation à la manifestation nationale

« Journées du patrimoine de Pays et des moulins le samedi 16 et le dimanche 17 juin ». Ambiance bistrot d'antan à la maison du patrimoine. De nombreuses personnes sont venues participer à un sympathique concours de belote le samedi soir.

Château de Caumont le dimanche 29 juillet : Accueil chaleureux des propriétaires, Evelyne et Alain sur le site de l'ancien château de Caumont. Apéritif, repas et présentation historique du lieu au cours de cette sympathique journée. Rendez-vous est pris pour juillet 2019.



Vide-greniers du 16 septembre : Un grand merci à tous, Caumontaises et Caumontais, pour leur participation à ce dernier vide-greniers. En effet, cette manifestation ne sera pas reconduite. Une autre animation dans le village est à l'étude pour le 14 septembre.

Téléthon 2018 : Comme les années précédentes, le samedi 8 décembre, cuisson de boules de pains. Vente au profit du téléthon à Fourques.



Décoration du village pour les fêtes de fin d'années : « le patrimoine de Caumont » sur la place de l'église et les deux crèches place Saint-Germain et maison du patrimoine.

Réfections de la toiture de la maison du patrimoine et du four à pain entièrement financée par l'association.

Caumont pendant la deuxième guerre mondiale en 1942 :

493 habitants, fête locale le dernier dimanche de juillet.

Maire : MONIER, adjoint : LATASTE, conseillers municipaux : LABURTHE, DEUS, LAJOUX, VACQUE, LUFLADE, COMBES, CONILH. Secrétaire de mairie : CAZAUBIEL. Receveur buraliste : BARBE,

Agents d'assurances : « Le Phénix » PIJAUT, « La Paternelle » : CAZAUBIEL.

Boulangers : MONIE, DELHON.

Boucher : COMBES.

Cafetiers : PRIOLEAU, DEUS.

Coiffeur : CAZAUBIEL.

Epiciers : SEBELLIS, LATASTE, MONIE.

Forgerons : PAILLE, MAURONS, CAZAUBIEL fils.

Maçon : CHEVANNE.

Sabotier : DUCOS.

Tailleur : BARBE. Tailleuse : Mmes DANNEY, PRIOLEAU, DUBOS.

Tonnellier : PRIOLEAU fils.

En 1892, il y avait 772 habitants. Un médecin : TREJAUT, deux notaires : SUBRAN et MARTIN

PARTICIPATION CONCOURS « LES ENFANTS POUR LA PAIX »



Dans le cadre de la participation au concours « Les enfants pour la paix » Christian CHEVANNE a reçu les grandes classes du RPI Caumont et Ste Marthe pour répondre à l'enquête sur le monument aux morts et faire une petite visite patrimoniale et historique du village.

«LES 40 ANS DE LA RAMPE »

Après une belle première partie de tournée, très applaudie, la RAMPE a rangé ses « pyjamas ».

Quelques semaines de repos seront bénéfiques afin de reprendre cette même pièce « pyjamas pour 6 » jusqu'en mai 2020.

Vous aurez donc la possibilité de nous revoir en 47, 33, 24, 64.....

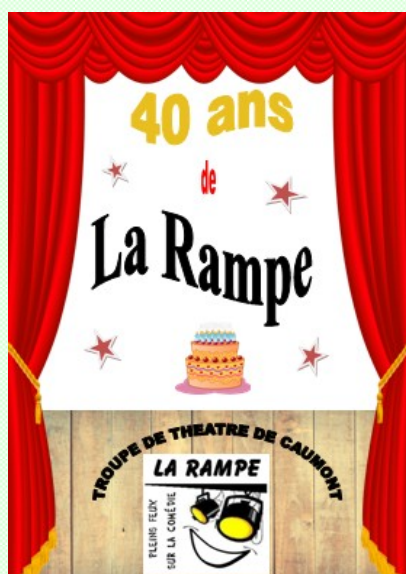
Les dates vous seront précisées dans le prochain bulletin municipal.

Dans l'intervalle, nous préparons pour le 1^{er} juin 2019, une fête pour les 40 ANS de LA RAMPE.

A l'issue de cette rencontre, un repas spectacle est organisé. (Complet).

Cher public fidèle, Nous vous souhaitons de bonnes vacances à tous, en espérant vous revoir très vite devant les « planches ».

Le président
GERARD MATHERON





ADMR : des services adaptés à la personne !

ménage, repassage, garde d'enfants, petit bricolage, petit jardinage, repas à domicile, accompagnement transport, téléassistance, accueil de jour...



LE RÉSEAU ADMR VOUS INFORME
D'UN **NOUVEAU SERVICE À DOMICILE**



Où vous voulez,
Quand vous voulez

PRENEZ RENDEZ-VOUS DÉPLACEMENT ET DEVIS

GRATUITS




la référence du service à la personne



Besoin d'un coup de main ?

Une grossesse,
une naissance,
une maladie, une hospitalisation,
le décès d'un membre de la famille,
une situation familiale difficile,
une difficulté éducative...

DES SERVICES POUR LES FAMILLES

Un numéro unique:
05 53 93 92 97




LES MÊMES SERVICES QU'EN MAGASIN !

7/7 JOURS, MÊME LES JOURS FÉRIÉS



Large choix
DE PRODUITS

Zéro
PERTE
DE TEMPS

SERVICE
Après Vente

- ▶ Accompagnement et suivi personnalisé à domicile
- ▶ Prise de rendez-vous en ligne ou par téléphone
- ▶ Intervention réalisée par un opticien diplômé
- ▶ Service certifié NF Services aux personnes à domicile
- ▶ Service agréé par la Sécurité Sociale et Mutuelles

Les **29 et 30 juin** 2019, le Deuch'Caumont Club vous donne rendez-vous pour son 17ème rassemblement de 2 CV sur le thème de « l'Espagne ».

Au programme :

- ❖ Le samedi, balade (départ à 9 h 30 du stade de Caumont) retour à Caumont vers 17 h 45. Suivra, à la Salle des Fêtes de Caumont, un repas dansant ouvert à tous.
- ❖ Le dimanche, balade suivie d'un pique-nique.

17^{ème} rassemblement du
DEUCH CAUMONT CLUB

Sous le  de l'Espagne !



29 et 30 juin 2019
à Caumont sur Garonne

Menu

- Entrée
- Paëlla
- Fromage / Salade
- Dessert
- Apéritif / Rouge / Rosé / Café

15€

Portez vos couverts!

Plateau enfant

- Entrée
- Viande & Chips
- Dessert
- Jus de Fruits

6€

Renseignements & Réservations

- José SCHWARTZ : 06 12 63 17 04
- Murielle BIREPINTE : 05 53 93 76 99
- Daniel DESTORD : 06 19 15 31 21

Réservations avant le 22 juin.

RETENEZ LA DATE !

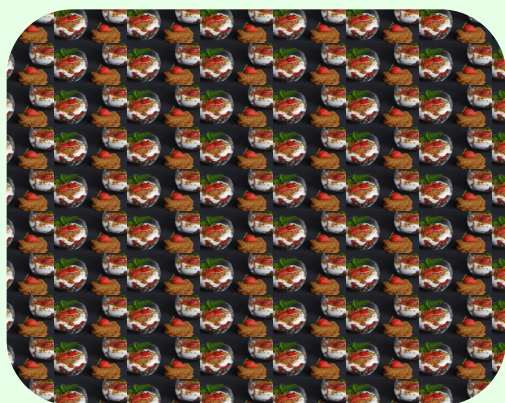
Le 14 septembre 2019, le Deuch'Caumont Club et Caumont et son Histoire s'associent pour la journée du patrimoine.

Rassemblement de véhicules anciens (autos, motos, tracteurs). Balades et restauration sur place.



Pour tous renseignements : 06 12 63 17 04 ou jose.sylvie@outlook.fr

Tiramisu fraises et spéculoos



Ingrédients : pour 6 personnes

- 500 g de fraises
- 10 spéculoos
- 4 œufs
- 100 g de sucre
- 250 g de mascarpone
- 1 pincée de vanille en poudre
- 20 feuilles de menthe

Préparation

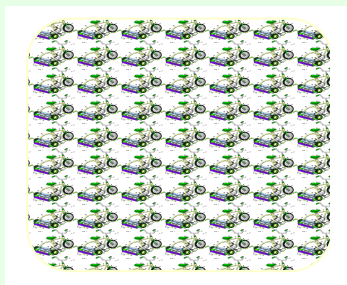
Lavez et équeutez les fraises. Réservez-en 6 pour le décor. Détaillez le reste en petits morceaux et ciselez finement la menthe

Émiettez grossièrement les spéculoos dans un bol puis réservez

Fouettez les jaunes d'œuf avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajoutez la vanille et le mascarpone et mélangez à l'aide du fouet. Battez les blancs en neige. Incorporez-les délicatement au mélange précédent.

Pour le dressage (utilisez de préférence des coupes à dessert individuelles) déposez une couche de fraises au fond de la coupe, ajoutez 1 couche de crème au mascarpone puis saupoudrez de spéculoos. Rajoutez une couche de fraises, puis de crème au mascarpone.

Réservez au frais pendant 2 heures. Détaillez les fraises réservées en lamelles et déposez-les sur les coupes au moment de servir avec une feuille de menthe et saupoudrez légèrement de spéculoos.



PETIT RAPPEL AFIN DE PRESERVER LA
BONNE ENTENTE
ET LA QUIETUDE DU VOISINAGE
Extrait de l'arrêté préfectoral n° 2015
- 013- 0002 :

Article 10 :

« Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseur à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage etc... dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne peuvent être effectués que :

* Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h30

* Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

* Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00 »